

Rapport annuel sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences

Musée canadien pour les droits de la personne

Comme l'exige la Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, le présent rapport fournit de l'information sur les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences du Musée canadien pour les droits de la personne pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024, sauf l'information non communiquée en vertu de la Loi sur l'accès à l'information ou de la Loi sur la protection des renseignements personnels.

Les dépenses de voyages, d'accueil et de conférences du Musée appuient le mandat du Musée.

Dépenses de voyages, d'accueil et de conférences

Musée canadien pour les droits de la personne

Catégorie de dépenses	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024 (en milliers de dollars)	Dépenses pour l'exercice se terminant le 31 mars 2023 (en milliers de dollars)	Écart (en milliers de dollars)
Voyages			
Activités de fonctionnement	268	232	36
Principales parties prenantes	76	57	19
Gouvernance interne	101	81	20
Formation	65	3	62
Autre	2	0	2
A. Total des dépenses de voyages	512	373	139
B. Accueil	157	81	76
C. Frais de conférence	64	36	28
Total [A+B+C]	733	490	243

Explications des écarts importants en comparaison avec l'exercice précédent

Les dépenses pour chaque catégorie, voyages, accueil et conférences, ont augmenté par rapport à l'exercice 2022-2023 en raison de la reprise après l'impact de la pandémie mondiale de COVID-19 qui se poursuit. Les dépenses ont augmenté dans les domaines des expositions et de la conception de programmes, de la mobilisation des principales parties prenantes, des consultations publiques nécessaires à l'élaboration du nouveau plan stratégique du Musée et de la participation à des conférences, à la fois pour promouvoir le Musée et pour investir dans le perfectionnement professionnel.